

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2018 DE L'ASSOCIATION DANSONS LA CAPUCINE

Du VENDREDI 12 JANVIER 2018 à la Maison des Associations de Pleurtuit

PREAMBULE

Ce jour, vendredi 12 janvier 2018, l'Assemblée Générale de l'association Dansons la Capucine est de nouveau réunie dans la salle Gino Sévérin de la maison des associations 35730 Pleurtuit.

L'ordre du jour est exclusivement consacré à l'élection du nouveau comité de direction.

Mme BROUSTE ancienne Secrétaire demande s'il y a des candidatures au comité de direction, déclaré selon les statuts avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Candidatures :

- Hélène REUX (présidente)
- Chrystelle BROUSTE (trésorière)
- Jean-Pierre MAURY (secrétaire)

VERIFICATION DES POUVOIRS

Les mandataires des représentants de Dansons la Capucine sont appelés à faire valider les pouvoirs leur permettant de voter, et les représentants à proprement parler à se faire enregistrer comme votants, tous actant leur présence par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

Au total sont comptabilisés :

- 17 adhérents présents
- 20 pouvoirs

37 Membres sur 67 adhérents, le quorum est atteint.

PRESENTATION DES CANDIDATS AU BUREAU (COMITE DE DIRECTION)

Conformément à l'ordre du jour, Mme BROUSTE ouvre la séance à partir de 19h23.

Candidatures :

- Hélène REUX (présidente)
- Chrystelle BROUSTE (trésorière)
- Jean-Pierre MAURY (secrétaire)

Elle propose aux candidats de réaliser une présentation de leurs ambitions pour l'association. Helene REUX explique qu'actuellement le bureau est démissionnaire, l'ancienne direction a dénoncé la convention de Ploubalay. A compter du 02 février, l'association quittera le lieu de

Ploubalay. Elle informe aussi que des échanges sont en cours avec la communauté de communes qui pourrait à terme mutualiser la ludothèque à l'échelle du territoire de la Côte d'Emeraude. Elle fait part de son souhait de modifier les statuts, changer le lieu du siège social, changer le nom de l'association, déclencher un audit sur la situation financière de l'association. Elle fait remarquer qu'à ce jour aucun grand livre des comptes n'a été fourni par l'ancienne direction. Seuls des relevés du compte courant des trois dernières années et des bilans des années de 2009 à 2013 et une balance budgétaire de 2017 ont été transmis. Dans le cadre des échanges relatifs au véhicule, les bénévoles ont pris connaissance également d'un livret A associatif sur lequel il y a avait aux alentours de 35000.00€ en mai dernier. Pour le moment aucun élément n'a été transmis par l'ancienne direction concernant l'existence de ce compte. Mme REUX précise qu'elle souhaite qu'à l'avenir un commissaire aux comptes soit nommé pour approuver les comptes.

Il est demandé les actions de l'association prévues pour 2018 :

- Animation de l'espace à Pleurtuit
- TAP de Dinard, Pleurtuit, Lancieux, St-Lunaire
- Animations dans plusieurs centres de loisirs, médiathèque et écoles

Depuis l'annonce de la démission de la Présidence, plusieurs structures ont sollicité les bénévoles pour relancer des animations qui avaient été abandonnées du fait du fonctionnement de l'association.

Suite à la fin de son contrat avec l'association, Pamela PARDO explique que la mairie de Beaussais Sur Mer lui a proposé un contrat pour animer une ludothèque municipale.

Hélène REUX fait remarquer que depuis la création de l'association, plus de 270 familles ont adhéré.

Les membres regrettent que la dénonciation de la convention avec Ploubalay n'ait pas été discutée au préalable, cela va entraîner une baisse des adhésions et notamment des personnes fréquentant le site de Ploubalay.

ELECTIONS

Suite à ces échanges, le vote est alors ouvert aux adhérents pour l'élection du comité de direction et mandataire aux comptes à bulletins secrets selon les statuts en cours à ce jour.

Dépouillement débute à 19h55 et prennent fin aux alentours de 19h58.

PROCLAMATION DES RESULTATS

Les membres ont voté à l'unanimité les candidatures proposées.

- Hélène REUX (présidente, mandataire aux comptes)
- Chrystelle BROUSTE (trésorière, mandataire aux comptes)
- Jean-Pierre MAURY (secrétaire)

FIN DE SCEANCE : 20h05